

Objectifs spécifiques

Seront définis avec le commanditaire en fonction de la thématique de formation et seront complétés avec le groupe des professionnels en formation au regard de leurs attentes.

Dispositif pédagogique

La formation s'articule autour de l'alternance d'apports théoriques et de séances d'analyse de pratiques, à partir des situations de travail amenées par chacun des participants.

Cette formation, si elle est programmée de façon discontinue, permet « les allers-retours » avec le terrain professionnel, l'expérimentation de nouvelles postures et techniques professionnelles et leur analyse lors des prochaines séances de formation (alternance intégrative).

L'engagement des professionnels : ils s'engagent à participer (présence effective et impliquée) à toutes les séances (dynamique du groupe).

Le lieu : à définir avec le commanditaire, sur site ou à l'IRTS

Les stagiaires seront invités à émarger en début de séance (responsabilités des institutions signataires).

La confidentialité : Elle s'impose à chacun. Ce principe doit permettre l'expression et la possibilité d'aborder les situations en toute liberté mais dans le cadre du respect des personnes et de l'utilité des échanges.

Seule réserve, l'obligation de la levée du secret professionnel en cas de danger pour le professionnel ou pour le public accueilli. Cette situation très particulière ferait l'objet d'un échange préalable.

Les modalités d'évaluation : à définir avec le commanditaire selon chaque dispositif mis en œuvre.

Peut prendre la forme d'une grille individuelle d'évaluation anonyme, complétée par les professionnels dont le superviseur rédige une synthèse écrite. Cet écrit est transmis à la Direction de l'établissement ou fait l'objet d'une rencontre de restitution en présence du groupe et de la Direction. Chaque participant à la formation en est individuellement destinataire.

A noter :

Cette fiche type sert de support à l'échange avec le commanditaire.

Elle est ensuite adaptée au contexte institutionnel en termes d'objectifs spécifiques éventuels, de composition des groupes, de durée et de périodicité des séances,... et permet l'élaboration d'une proposition pédagogique

Après acceptation de cette proposition pédagogique par la Direction de l'établissement, elle est présentée au groupe lors de la première séance et permet de recueillir les demandes et attentes des professionnels et de définir les règles de fonctionnement du groupe.

Les aménagements nécessaires en terme d'organisation et / ou de contenus de formation sont discutés.

Contacts

CONTACTS

IRTS site Métropole lilloise

Parc Eurasanté Est
Rue Ambroise Paré - BP 71
59373 LOOS Cedex
Tél. +33 (0)3 20 62 53 70

IRTS site Grand Littoral

Parc d'Activités de l'Etoile
Rue Galilée - CS 970008
59791 GRANDE-SYNTHÉ
Tél. +33 (0)3 28 24 51 30

IRTS site Artois

5 rue Maurice Schumann - BP 20755
62031 ARRAS Cedex
Tél. +33 (0)3 21 24 09 09

IRTS site Hainaut Cambrésis

35 rue Ernest Macarez
59300 VALENCIENNES
Tél. +33 (0)3 27 42 40 97

IRTS site Côte d'Opale

Boulevard Jacques Lefèvre
62630 ÉTAPLES
Tél. +33 (0)3 21 89 97 00

● contact@irtshdf.fr
● www.irtshdf.fr

CONTACTS

Sylvie DELABY
Superviseur en travail social
Tél. +33 (0)3 21 24 09 09
sdelaby@irtshdf.fr

Céline DUCHENNE
Assistante de formation
03 20 62 57 23
cduchenne@irtshdf.fr

